

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 19

Artikel: Le régent dai z'autro ladzo
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223908>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.



LE REGENT DAI Z'AUTRO LADZO

LE z'affère l'ant tot parâi bin tsandzî du lo villhio teimps po lè régent. Po leu, l'ètai pas quemet ora que faut que l'aulant sè degremelhî pè l'Ecoûla normâla et preindre de la cabosse quatr'annâe à la felâie. L'è qu'ora faut que sèyant suti à tsavon po pouâ recordâ lè boufô de tot cein que dâivant savâ : la jographie, lo thêmo, lo coupliet dâo tsant, lo tâisâ, l'écrotôura, lè duve z'histoire : cliiazique que lâi dîant la suisse et l'autra la biblique ; lo compto, lo carcu, lè lettre et tot lo batacllian. Ein a dâi z'affère. L'è por cein que faut que lè régent sèyant induquâ ao picolon.

Dein lo temps, on lâi vouâtîve pas tant. Po lè châidre, on lâo fasâi fère onna petita vesita : lière on prophète de la Bibllia, tsantâ on chamo, écrire su on papâi... et l'ètai tot. L'ètai lo teimps iô po lière on châtôtave lè mot que l'ètant trâo dèfecilo et se on sè trompâve po lo livret, ma fâi tant pis !

On coup, pè Cougne-perle, la coumechon dâi z'ècoule dèvesâi ein nommâ ion. Cein que tse-cagnîve cliâo monsu l'è que fallâi châidre su doû que l'avant passâ la vesita.

La mâiti l'ètant po on tau, lè z'autro po on outro. Lo premi l'ètai prâo instruit, mâ savâi pas djuvî ao binocle ; lo derrâi l'avâi adî zu la tita on bocon dura po sè recordâ, mâ l'ètai on binoclère de la mètsance.

L'ant votâ bin dâi iâdzo po rein, adî mâiti contro mâiti. Po fini, ion de cliâo monsu fâ dinse :

— Tot parâi, crâio adî que po noutrè mousse no foudrâi monsu Critzon. Ein vaitcé ion que l'è bon po l'instrucchon.

— M'èin foto pas mau de tota cliia physique, que repond lo syndico. Faut tot parâi qu'on régent cougnâisse omète lo râi de piquie. Mè ie su po monsu Bredzon !

— Vâi mâ, sâ pas lière sein quequelhî et oncora po lè grôche lettre.

— Pouh ! n'è pas onn'affère. Allâ ein trovâ ion que n'ausse min de dètse ? !

L'ont vôtâ po monsu Bredzon.

Dein onn'autro velâdzo, l'avant prâi po fère l'ècoula on villhio sordâ que l'avâi fé la campagne de Russie avoué lo grand Napoléon. L'è-tâi arrevâ avoué on bré et onna tsamba de moins et l'arâi faliu lâi payî onna peinchon. L'è po la lî fère affanâ que lâi avant baillî la baguietta de régent.

Quauque teimps aprî, vaitcé on camarardo que lo reincontre et lâi dît dinse :

— Que fâ-to ora ?

— M'avant met régent. Cein a bin ètâ d'â premi. Mâ l'è cliia novalla loi que m'a rein valiu. L'ant decidâ que faut que lè régent satsèyant lière on bocon... adan, m'a faliu via !

Marc à Louis.

PAUVRES PÊCHEURS

*On a blagué souvent les pêcheurs à la ligne
Pour leur rêveuse oisiveté ;
Et leur vice innocent fut maintes fois cité
Comme puéril et peu digne.
On ne peut concevoir en nos âges nerveux
Où tout se fait à la va-vite,
De braves gens naïfs que la paresse invite,
Dont l'espoir blanchit les cheveux ;
Et l'on juge vraiment étranges, ridicules,
Des bourgeois trempant tout le jour
Dans l'eau, le long des quais, graves, avec amour,
Quelques hameçons minuscules...
Ce pêcheur que l'on raille est un sage, blasé
Sur les sonnets et les sonnettes ;
Et rien ne peut troubler les visions honnêtes
Qu'il suit dans le flot irisé.
Il garde dans son cœur ces deux vertus insignes :
La Patience et la Bonté ;
Et possède, entre tous, l'orgueil incontesté
De savoir lire entre les lignes !...*

UN BRILLANT ARTICLE

NZE heures du soir. Le secrétaire de la rédaction d'un grand journal est en train de corriger les épreuves du numéro du lendemain, lorsqu'une agence de renseignements lui téléphone qu'un violent incendie vient de se déclarer dans une maison du boulevard de Grancy.

Il parcourt aussitôt les salles de rédaction, cherchant le rédacteur des faits divers pour l'envoyer sur les lieux du sinistre afin d'avoir un article circonstancié.

Tous les rédacteurs sont partis, sauf le chroniqueur mondain chargé de rendre compte des fêtes et réceptions de la société élégante.

— M. Smart, lui dit le secrétaire, rendez-moi donc le service d'aller boulevard de Grancy, à la place de M. Dupin. Un incendie vient d'y éclater. Vous ferez un article là-dessus.

M. Smart saute en auto, et une heure après apporte un article ainsi conçu :

Un des plus brillants incendies de la saison s'est déclaré la nuit dernière dans le somptueux immeuble du 232 du boulevard de Grancy. Les flammes illuminaient splendidement ce quartier aristocratique, accompagnées de millions d'étincelles du plus scintillant effet et d'impressionnantes volutes de fumée qui s'enroulaient gracieusement autour des arbres de l'avenue.

Par les fenêtres de l'immeuble, brillamment éclairées, on vit passer, projetés avec vigueur sur le pavé, des meubles du meilleur style.

En même temps sortaient de la maison, avec une vivacité qui prouve leur entraînement aux sports modernes, les distingués habitants des divers appartements : M. de X..., revêtu d'un élégant pyjama rouge à rayures couleur de feu, tout à fait de circonstance, et sa femme, née de la Matalgos, dans un élégant déshabillé de nuit en linon avec applications de dentelles de la maison Sister sœurs. Le baron de Y..., en caleçon mauve, chemise rose et pantoufles de crocodile, une trouvaille... et bien d'autres que nous nous excusons de ne pouvoir citer.

Reconnu dans l'assistance : M. le commissaire, à qui nous adressons nos félicitations pour sa parfaite tenue à cette occasion, la première depuis son entrée en fonctions ; M. le conseiller municipal X..., très empressé auprès de tous et ayant un mot aimable pour chacun.

En résumé, charmante réunion qui s'est prolongée fort avant dans la nuit.

UN COUP DE CHAPEAU

MON ami Pierre, qui est un répertoire vivant de récits et anecdotes, et à la mémoire duquel j'ai recours lorsque mon imagination est en vacances, m'a conté l'autre jour l'histoire suivante.

— Véristique ?

— Naturellement !

Je laisse la parole à mon excellent ami Pierre.

— Tu connais, me dit-il, le père Justin Bressard, de Saint-Fromont, ou ce qui en reste. Ce n'est plus qu'une ruine, voici bien des années. D'une semaine à l'autre, sa face réjouie, son ventre rebondi, ses épaules de sapeur-pompier et sa taille de tambour-major ont fondu comme cire au soleil. Maintenant, c'est un vague vieillard ratatiné et cassé, qui fume des pipes et qui branle la tête devant sa porte. Et, je te le répète, cette navrante métamorphose a été l'affaire d'une huitaine.

Justin Bressard avait quelque fortune. Dans son village, il passait pour un « homme riche ». Vieux garçon ayant peu de besoins, il vivait de rentes, plutôt maigres, fournies par l'affermage d'un petit domaine et l'intérêt des capitaux modestes placés contre bonnes sûretés hypothécaires. Le travail des champs ne souriait pas à Justin Bressard. Son père et sa mère, dont il était le fils unique, eurent la délicate attention de ne pas contrarier ses goûts trop longtemps : ils moururent tous les deux, à la suite d'un accident, quelques mois après sa majorité. Quand on n'aime pas la terre, que pourrait-on bien aimer, si ce n'est pas les livres ? Bressard, qui avait été invariablement le premier de sa classe à l'école primaire et auquel le régent prédisait de gros succès dans les carrières libérales, n'avait malheureusement pu se « vouer aux études » ; ses parents ne virent qu'un domestique dans ce grand gaillard, qui avait des bras et un torse de fort de la halle.

Aussi ne les pleura-t-il guère et s'empressa-t-il dès qu'il fut héritier, d'acquiescer toute une bibliothèque, de louer la maison paternelle en s'y réservant deux chambres sous le toit, et de calmer sa fringale de science. Il lut tout, et de tout, botanique, jurisprudence, histoire, médecine, chimie agricole, art vétérinaire. Il devint ainsi une sorte d'encyclopédie rurale, que les paysans feuilletaient parfois pour économiser une consultation de M. le docteur ou de M. l'avocat. On s'était, en général, bien trouvé de ses conseils, d'autant plus qu'ils étaient gratuits. Une âme paisible et chimérique d'autodidacte, que ce brave Justin Bessard ! Il ne s'ennuyait jamais il n'attendait rien du destin, sauf la littérature nécessaire à sa consommation quotidienne ; et le mariage le laissait aussi froid que la culture du maïs. Mais nous ne sommes ici-bas que le jouet des circonstances.

Saint-Fromont était, dans l'arrondissement électoral des Francs-Plateaux, la commune qui faisait pencher la balance en faveur des catholiques. Elle avait toujours eu, depuis un demi-siècle, son député au Grand-Conseil de Berne. Justin Bressard frisait la cinquantaine, et il ne semblait pas qu'il dût être arraché aux douceurs de son obscurité, lorsque François Bron, l'aubergiste, qui avait silencieusement représenté Saint-Fromont dans l'autorité législative cantonale, fut « enlevé à l'affection et à l'estime de ses

¹ géométrie ; ² défaut.